



VILLE DE QUÉBEC

Arrondissement de La Haute-Saint-Charles

RÈGLEMENT R.C.A.6V.Q. 238

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
L'ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES SUR
L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 63540HA**

**Avis de motion donné le 20 novembre 2018
Adopté le 18 décembre 2018
En vigueur le 15 janvier 2019**

NOTES EXPLICATIVES

Ce règlement modifie le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 63540Ha, située approximativement à l'est de la rivière Saint-Charles, au sud du boulevard Bastien, à l'ouest du boulevard Robert-Bourassa et au nord du boulevard Johnny-Parent.

La zone 63444Rb est agrandie à même une partie de la zone 63540Ha afin d'y inclure le lot numéro 1 108 398 du cadastre du Québec de façon à lui appliquer désormais les normes prescrites pour la zone 63444Rb.

RÈGLEMENT R.C.A.6V.Q. 238

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
L'ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES SUR
L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 63540HA**

LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT
DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES, DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

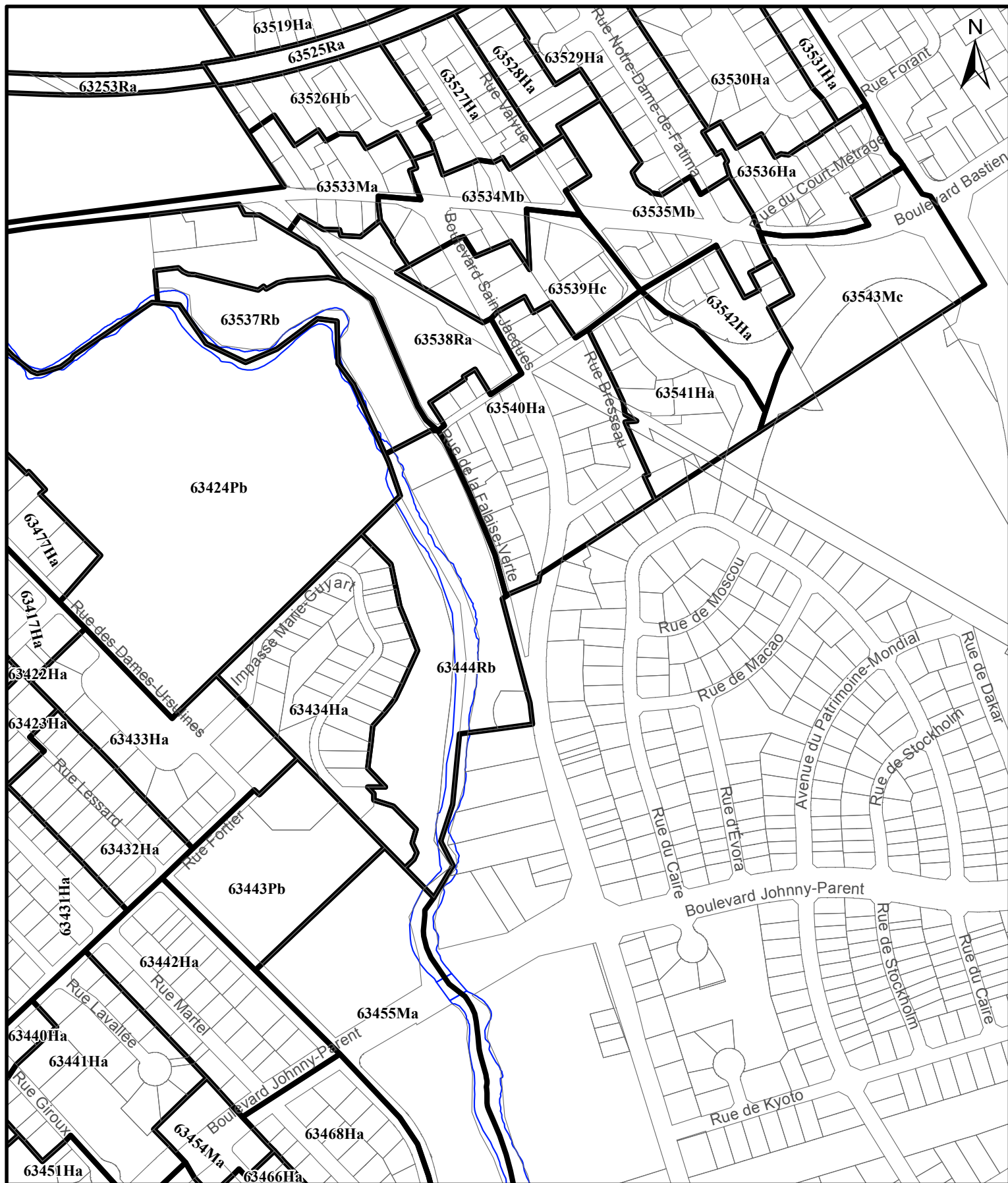
1. L'annexe I du *Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme*, R.C.A.6V.Q. 4, est modifiée, au plan numéro CA6Q63Z01, par l'agrandissement de la zone 63444Rb à même une partie de la zone 63540Ha qui est réduite d'autant, tel qu'illustré au plan numéro RCA6VQ238A01 de l'annexe I du présent règlement.

2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE I

(article 1)

PLAN NUMÉRO RCA6VQ238A01



SERVICE DE LA PLANIFICATION
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DE L'ENVIRONNEMENT

RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES SUR L'URBANISME
ANNEXE I - ZONAGE
EXTRAIT DU PLAN CA6Q63Z01

Date du plan : 2018-08-28

No du règlement : R.C.A.6V.Q. 238

Préparé par : M.B.

No du plan : RCA6VQ238A01

Échelle : 1:5 000

Avis de motion

Je donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 63540Ha, située approximativement à l'est de la rivière Saint-Charles, au sud du boulevard Bastien, à l'ouest du boulevard Robert-Bourassa et au nord du boulevard Johnny-Parent.

La zone 63444Rb est agrandie à même une partie de la zone 63540Ha afin d'y inclure le lot numéro 1 108 398 du cadastre du Québec de façon à lui appliquer désormais les normes prescrites pour la zone 63444Rb.